

OBJET

DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du 18/12/2020

Le au deux mille vingt, le dix huit décembre, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

Etaient présents :

Mr Burtin Emmanuel, Mr Bini François, Mr Guidat Jonathan, Mr Knapp Stéphane, Mr Kopcz Didier, Mr Lallemand Guy, Mme Nobis-Peuan Emmanuelle, Mme Poirier Angèle, Mr Urdun Jérôme

Présentation :

Melle Kopcz Maëva donne pouvoir à Mr Kopcz Didier

Etaient Absents :

Mr Dabau David

Etaient Absents excusés :

Melle Kopcz Maëva

A été nommé Secrétaire de séance Mme Poirier Angèle après que Mr le Maire ait constaté que le quorum était atteint la séance est ouverte 19h40

Mr le Maire lit le cahier des délibérations au Conseil municipal et invite les conseillers à le signer.

1) Remboursement frais Didier

En la nécessité d'acheter des luminaires pour la salle des fêtes de Lachaussee.

Une que Mr le Maire a avancé les frais d'achat, il consent de lui rembourser la somme de 298,80€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de rembourser Mr le Maire



OBJET

DÉLIBÉRATIONS

2) délibération Bas

Une que la saison des affouages 2020/2021 est et il consent de lire et de signer le règlement de ces affouages présenté par Mr Lallemand Guy Maire d'Haumont Les Lachaussee et référent des affouages. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide l'unanimité d'autoriser Mr le Maire à signer de la forêt communale.

3) Travaux Syndicat d'éclairification (SEU)

Le Syndicat d'éclairification de la Woëre d'avoir si la commune de Lachaussee veut effectuer des travaux d'éclairage public. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal ne souhaite pas faire de travaux.

4) Contrat Secrétaire de Maire

1) Création d'un poste permanent à temps non complet

Le Maire reforme l'assemblée l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984

Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En raison des besoins de la collectivité un poste administratif était occupé jusqu'à lors par un CDD. Il conviendrait de créer un emploi permanent à temps non complet d'adjoint administratif assurer le secrétariat de Maire.

Le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'adjoint administratif non complet pour une durée de 11.50/35ème, pour assurer le secrétariat de Maire à compter du 2021.

d'inscrire au tableau des effectifs du personnel. Compté du 1er janvier 2021 l'emploi suivant

Adjoint Administratif → Secrétaire → TNC - 11.50
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le



OBJET

DÉLIBÉRATIONS

x Jeudi de 9h 15 / 13h 00
 x Samedi matin de 10h à 14h 00

- Distribution des Coles aux Anciens.
 Samedi 19 décembre avec Jérôme sur Hardouville
 Samedi 19 décembre avec Virginie sur Lachaussée
 à partir de 14h 00
 Dimanche matin à 11h avec Guy.

- Bulletin Municipal
 Il sera finalisé et distribué en début d'année 2021.

- Concours Sapia
 le jury passera le dimanche 27 décembre 2020
 à 14h 00 et le soir 18h 00.
 le jury sera composé que des conseillers cette année.

- Ceu MR Brignabi (Ceu 055 267 20 00 012 -)
 Ceu 055 267 20 00 013)

MR le Maire demande l'avis au conseil municipal
 sur ces ceu -

L'ordre du jour étant épuisé, MR le Maire lève la
 séance à 14h 10.



MR Bertin Emmanuel
~~MR Bertin Emmanuel~~

MR Brni François

MR Guidat Jonathan
~~MR Guidat Jonathan~~

MR Knapp Stéphane
~~MR Knapp Stéphane~~

OBJET

DÉLIBÉRATIONS

MR Kopacz Didier
~~MR Kopacz Didier~~

MR Lalle
~~MR Lalle~~

Mme Nobis - Peron Emmanuelle
~~Mme Nobis - Peron Emmanuelle~~

Mme Poucin
~~Mme Poucin~~

MR Verdun Jérôme
~~MR Verdun Jérôme~~

Mme Kopacz
 Abs

MR Dackeu David
 Absent

